

# Annexe risques naturels

## Le projet est-il concerné par des risques naturels ?

La commune de Peypin dispose d'un PPRn concernant le phénomène de retrait/gonflement des argiles approuvé par arrêté préfectoral le 27 février 2017.

La zone d'étude se situe en zone B2 faiblement à moyennement exposée à ce risque. Une étude géotechnique G2 a été réalisée et certifiée que le projet a pris en compte ce PPR au stade de sa conception (voir Annexe volontaire 4).

La commune dispose aussi d'un PPR "Miniers (lignite)/Carrières souterraines (pierre à ciment)" approuvé par arrêté préfectoral le 15 avril 2022.

Au droit du projet :

- L'aléa effondrement localisé aux travaux souterrains est **faible (e)**,
- L'aléa échauffement est **faible (f)**
- **Sans aléa Affaissement zone non urbanisée (M1)**

Présentation de la pièce du PC : PC 2 MASSE GENERAL – ALEAS ci-après.

**La construction du club house se situe en dehors des zones d'aléa.**



**Légende des aléas\***

<b>ALEAS MINIERES (lignite)</b>	<b>Aléa Echauffement</b>
<b>Aléa Affaissement</b>	f: faible
A: moyen (cassant)	F: moyen
⊙: faible intensité très limitée, a: faible, à: moyen (souple)	<b>Aléa Inondation</b>
<b>Puits traités par bouchon autoportant</b>	i: faible
P: périmètres de protection	I: moyen intensité modérée (H<0.50m)
<b>Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains</b>	I: moyen intensité élevée (H<3m)
e: faible	I: fort
E: moyen	<b>ALEA LIE AUX CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)</b>
<b>Aléa Tassement (dépôts de surface)</b>	c: faible
t: faible	C: fort
<b>Aléa Glissement (dépôts de surface)</b>	<b>ENJEUX</b>
g: faible	Batis
G: moyen	terrains de sport

**Remarques sur les légendes**

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (⊙: faible, O: moyen) n'apparaissent pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentés par des cercles de couleur noire conformément à la légende des aléas. Pour connaître le niveau d'aléa (@: faible intensité très limitée, a: faible ou à: moyen), il faut se reporter à la carte des aléas.

\* Avertissement: tous les aléas ou les zones réglementaires (Vert, Bleu, Marron, Rouge, Violet) présentés respectivement dans la légende des aléas et la légende du zonage ne figurent pas obligatoirement sur la carte.

**Légende du zonage**

Les aléas A, o/O, P, E, G, F, I/ I et C (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones Rouge suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

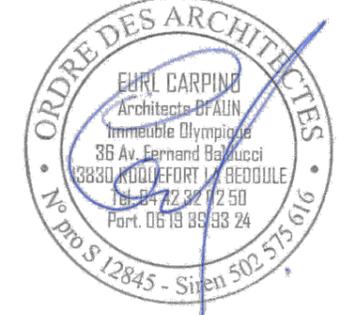
Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quel que soit le niveau d'aléa o et O oulet	Vi	Vi
Périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		
Affaissement (cassant) Moyen A		
Effondrement localisé lié aux travaux souterrains Moyen E	R	R
oulet		
Echauffement Moyen F		
oulet		
Glissement Moyen G		
Inondation Moyen (élevée) I, Fort I		
oulet		
Effondrement (carrieres de pierre à ciment) Fort C		
Et en l'absence d'aléa Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour Faible o, Moyen O et en dehors des périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		

Les aléas @, a, à, e, t, g, f, I/ I et c (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones Bleu, Marron ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @	Ve	Ve
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléa(s) e, t, g, f, I/ I, ou c	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @ en présence d'aléa(s) e, t, g, f, I/ I et/ou c	B2	M2
Affaissement (souple) Faible a ou Moyen à en présence éventuelle d'aléa(s) e, t, g, f, I/ I, ou c	B3	M3



- ALEAS MINIERES CONCERNES EN PARTIE SUR LA PARCELLE:**
- Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains e:FAIBLE
  - Aléa Echauffement f:FAIBLE
  - Sans Aléa Affaissement\_ZONE NON URBANISEE - M1



**MASSE GENERAL - ALEAS**

Demandeur: **SAS PUERTA PADEL PEYPIN**  
Zac de Valdonne - 13124 PEYPIN

Architecte: **ATELIER CARPINO** GELSOMINA CARPINO ARCHITECTE

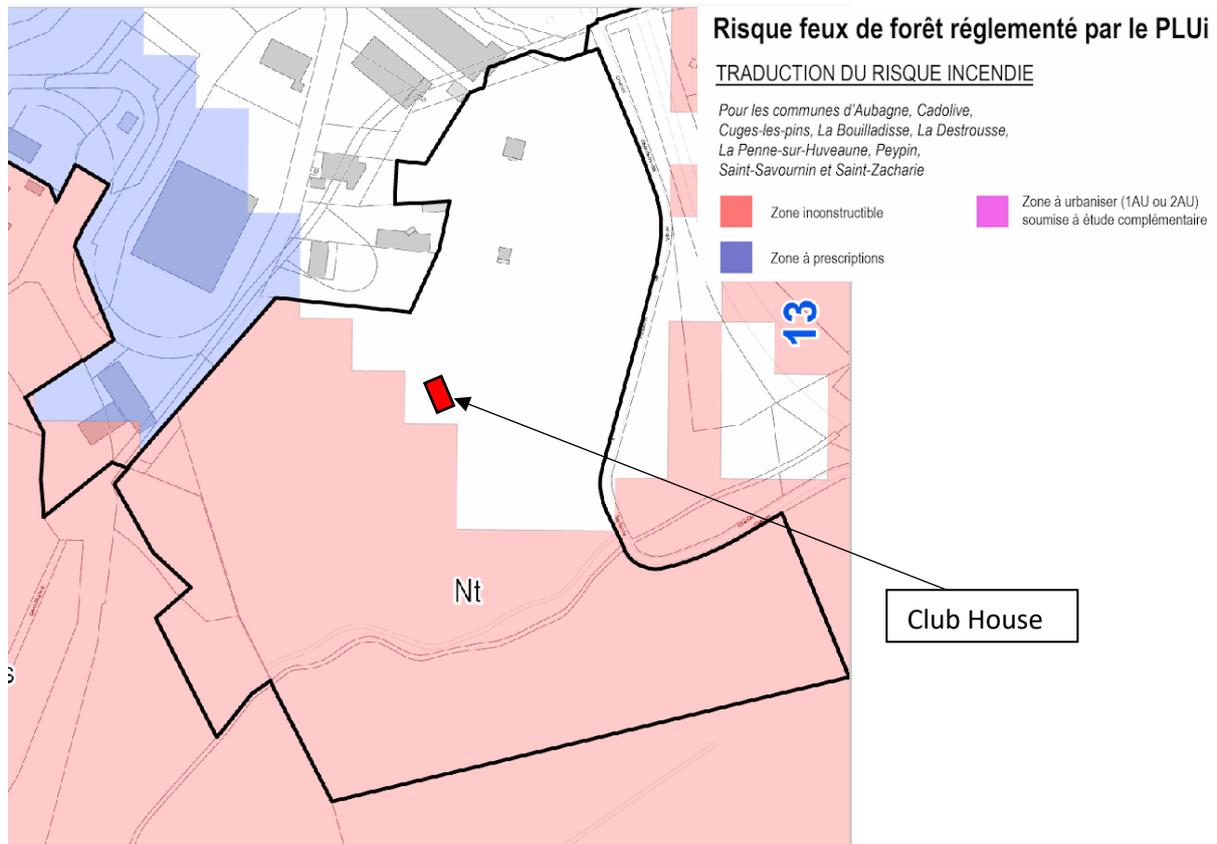
36 av. Fernand Balducci  
13830 ROQUEFORT LA BÉDOULE

Echelle: 1/2000°

N° **PC 2** Date Août 2023

Pièces graphiques de conception ne pouvant être utilisés pour l'exécution des ouvrages  
Document protégé par le code de propriété intellectuelle (Art L.111 et suivant)

Concernant le risque incendie de forêt, le PLUi a traduit le risque incendie par la cartographie de zone inconstructible (rouge) et de zone à prescriptions (bleu).



**La construction du club house est prévu en dehors de la zone inconstructible comme le montre la pièce du PC PCM 2 ci-après.**

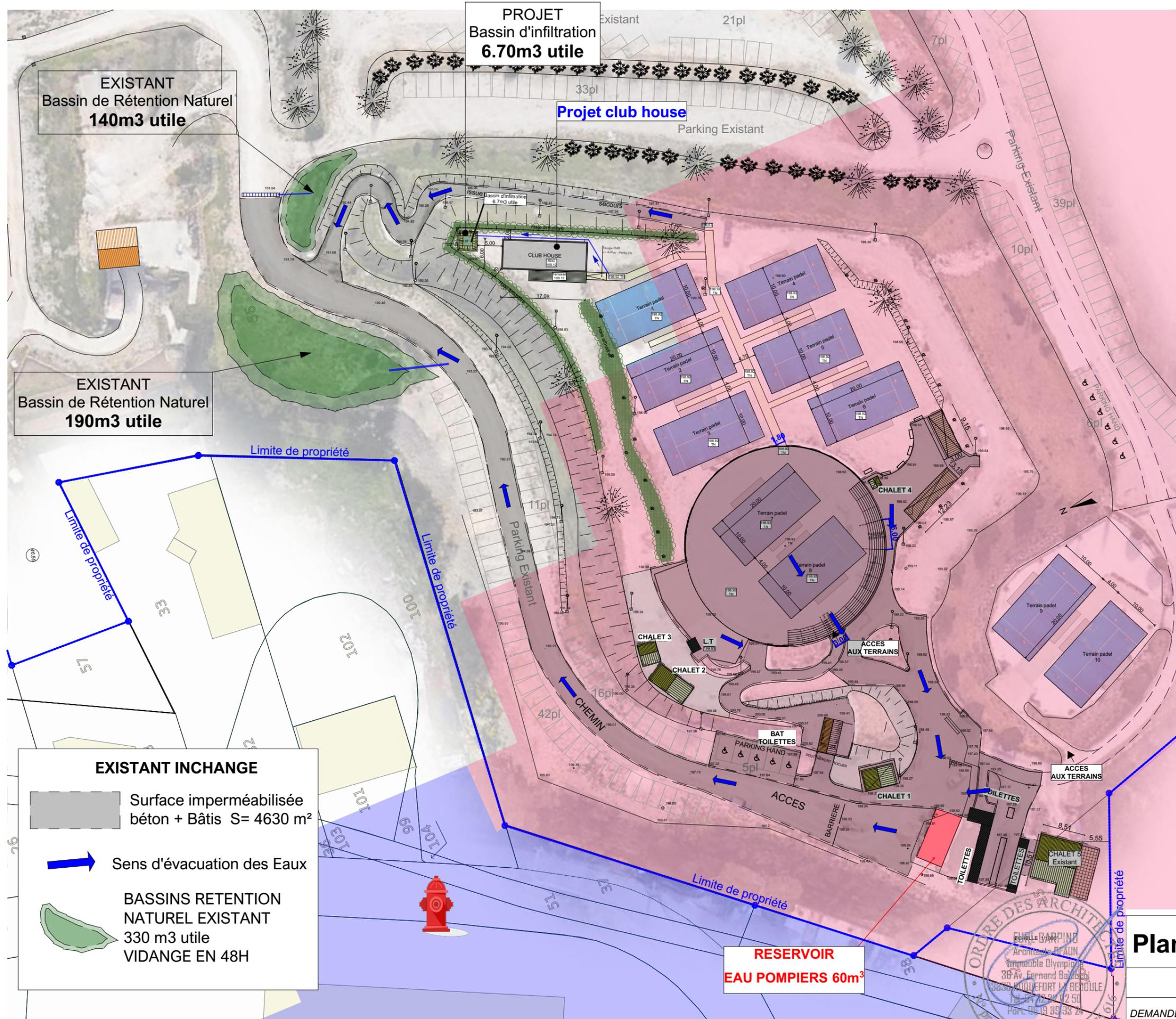
Pour rappel, le complexe de padel a réalisé un plan de sécurité.

Pour la partie activités, 5 issues de secours ont été identifiées et répertoriées dont une issue de type 2UP et 4 issues de type 3UP.

Pour l'ensemble GENERAL, 3 issues de secours ont été identifiées et répertoriées. Elles sont toutes les trois de type 3UP.

Une réserve d'incendie de 60 m<sup>3</sup> est située à l'entrée du site. L'accès pompiers se fera par l'accès général, les dimensions étant suffisantes.

Une autre réserve incendie de 210 m<sup>3</sup> se situe à proximité immédiate au sein du parc de loisirs « Le Bois des Lutins ».



**PROJET**  
Bassin d'infiltration  
**6.70m3 utile**

**EXISTANT**  
Bassin de Rétection Naturel  
**140m3 utile**

**EXISTANT**  
Bassin de Rétection Naturel  
**190m3 utile**

**Projet club house**

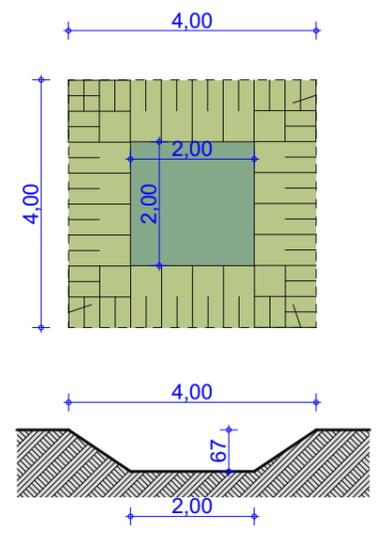
**EXISTANT INCHANGE**

-  Surface imperméabilisée  
béton + Bâits S= 4630 m<sup>2</sup>
-  Sens d'évacuation des Eaux
-  BASSINS RETENTION  
NATUREL EXISTANT  
330 m3 utile  
VIDANGE EN 48H

**RESERVOIR**  
**EAU POMPIERS 60m<sup>3</sup>**

**Projet club house**

**Bassin de d'infiltration de 6.70m3 utile**  
dimensionné de manière à se vidanger en moins de 48h.  
Les eaux pluviales de toiture seront guidées (gouttière...)  
pour être infiltrées à plus de 5m de tout bâtiment.

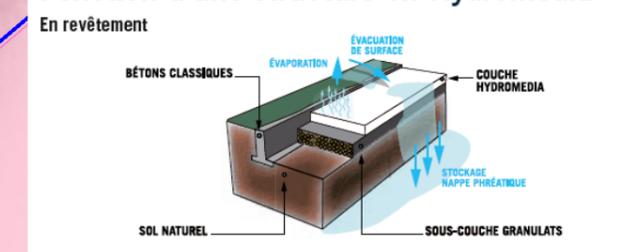


**Caractéristique du revêtement de sol de terrains:**  
**Béton drainant**

Hydromedia™ est un béton drainant de haute efficacité proposant une solution performante pour la gestion des eaux pluviales. C'est un produit à la fois esthétique et résistant, qui répond aux enjeux de la construction durable. Utilisant une nouvelle technologie, ce béton permet de garantir un niveau de drainabilité pouvant atteindre 50 L/m<sup>2</sup>/sec., ou vitesse de percolation pouvant aller jusqu'à 5 cm/sec., tout en facilitant sa mise en œuvre.

Au vue des surfaces aménagées des terrains de padle et des cheminements piétons dont la surface est perméable, le projet n'augmente pas la surface imperméabilisée du site.

**Fonction d'une structure en Hydromedia™**



**Plan Masse PROJET PLUVIAL**

<b>PCM 2</b>	
DEMANDEUR: <b>SAS PUERTA PADEL PEYPIN</b>	Echelle: <b>1/750°</b>
	N°Doc PCT3
	Date JUILLET 2024

